

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 35 35 38

Durée

0.5 jours
3 heures

Public

Responsable, gestionnaire de paie, comptable en charge du contrôle de la paie du BTP ayant plusieurs années de pratique.

Prérequis

Souhaiter approfondir et perfectionner ses connaissances

Effectif

6 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques et de modèles pratiques.

Un support et des documents numérisés sont adressés à chaque stagiaire en aval.

Formateur

Expérimenté dans la paie et le social

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise

Informations complémentaires

Après la participation à la visioconférence, il sera adressé par mail à chaque participant(e) :

- le support et les documents

Objectifs de la formation

L'actualité sociale dans le BTP

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
Etre capable de mettre en application les dernières actualités sociales

Contenu

Avoir les connaissances nécessaires à la reprise de l'activité pour :

- La visite médicale de reprise du travail : les règles à appliquer
- Activité partielle : les contrôles prévus par la DIRECCTE – les points de contrôle à préparer
- La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) : comment la verser
- Les aides à l'embauche d'un jeune : comment en bénéficier
- Les aides pour les jeunes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation : les salariés éligibles
- La gestion des reports des congés payés : respecter les délais
- La nouvelle conformité de la mutuelle au 1er septembre 2020 : les éléments nécessaires
- L'entretien professionnel : le finaliser avant le 31 décembre 2020
- Les dernières actualités sociales

